

Compte-rendu CSA DIRAG du 4 mars 2024

Ordre du jour

1. Approbation ordre du jour.....	1
2. Approbation des PV.....	1
3. Suivi des actions.....	1
4. Présentation du questionnaire à adresser aux agents et des fiches descriptives des 4 scénarios relatifs au devenir du site du Lamentin.....	3
5. Installation d'une antenne de la police nationale sur le toit du bâtiment principal de Desaix.....	3
6. Requalification des postes informatiques et ajustement du TROED 2024 de la DIRAG.....	4
7. Organisation de DIRAG/TTI – Proposition de formalisation d'un poste TTI/DA.....	4
8. Plan annuel de prévention.....	4
9. Examen du registre SST.....	5
10. Examen des accidents de services.....	5
11. Bilan et suivi de la situation à CM971/PREVI.....	5
12. Bilan de la gestion budgétaire 2023.....	5
13. Budget 2024.....	5
14. Questions diverses et planning CSA.....	5

Notre délégation était composée de : Eva Merceron (DIRAG/PREVI/DA) Patrice Lestrade (DIRAG/TTI), Julien Cottreau (CM971/PREVI/D) en titulaires, et Frédérique Gharès (CM973/PREVI) et Hanitra Radilimanantsoa (CM973/OBS) en suppléants.

L'ISST était présent côté médico-social. Le secrétariat de séance est assuré par Solidaires-Météo.

1. Approbation ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé avec l'ajout de questions posées par Solidaires et la reprise des questions non traitées du précédent CSA.

2. Approbation des PV

Le PV du 06/10/22 a déjà été validé et mis en ligne.

Les PV des CTSS des 18/03/21, 03/02/22, 19/05/22, 17/06/22 et 17/11/23 sont approuvés en séance, ainsi que les PV des CHSCTSS du 13/04/22 et du 18/10/22.

3. Suivi des actions

Actions du 15/06/23 :

1. PV à valider : **clôturée.**

7. Référents IT PRO : 2 candidats trouvés. **Clôturée.**

Actions du 17/11/23 :

8. Réunion au CM971 concernant le tableau de service : faite le 17/01/24. Point à l'ordre du jour.

9. Rappel sur la réglementation des décharges : document rédigé par DIRAG/ADM/DA en attente de validation par DRH, puis diffusion aux membres du CSA et chefs de service. Action non clôturée.

11. Mise en place de vacations de renfort de DIRAG/PREVI à distance ou sur site pour CM971 et CM973 : un renfort est programmé pour la période du 1^{er} au 15 avril au CM971 sur site.

Pour la Guyane, répondant à nos inquiétudes, le directeur estime que la réflexion est prématurée. Un nouvel agent est attendu pour début juin et un autre pour mi-juillet (recrutements).

Pour le renfort à distance, le projet n'est pas mûr. Pour la Guyane, se pose d'ailleurs la question du décalage horaire avec une vacation qui débiterait à 4h45 Antilles.

Action non clôturée.

Actions du 23/11/23 :

12. Exercices sismiques et incendie : à planifier.

13. Pièges à moustiques : installation OK en Guadeloupe, jugée non nécessaire en Guyane. Clôturée.

16. Validation par la médecine du travail des trousseaux et armoires à pharmacie : toujours pas finalisée.

17. Climatisation de la 2^e chambre de veille au CM971 : OK. Clôturée.

18. Réparation des douches et systèmes de fermeture au CM971 : en cours, plombier contacté.

19. Aménagement des vestiaires et casiers au CM971, rangement produits de ménage : en cours d'étude.

20. Gestion du stock de produits de ménage pour WE et jours fériés : tâche hebdomadaire rappelée à l'agent de ménage. Clôturée.

21. Bac de récupérations de serviettes hygiéniques Guyane : fait, clôturée.

22. Expertise de l'escalier menant au toit au CM973 : en cours, expertise prévue dans la semaine.

23. Préparation du plan annuel de prévention : à l'ordre du jour.

Actions du 11/12/23 :

24. Réflexion sur l'organisation cible de Pégase, structurer et définir les règles de désignation des opérateurs, certificateurs et hyperviseurs, améliorer la lisibilité des tableaux de service et harmoniser les gabarits : fin T2 2024. En lien avec action 9. ADM/D voudrait arriver à un système harmonisé sur toute la DIRAG. Il précise que l'instruction sur le temps de travail date de 2019 et que certains gabarits Pégase ne sont pas à jour. Par ailleurs, il constate que certaines équipes n'ont pas les mêmes plages fixes.

25. Maintenir une continuité de service pour le courrier sur Desaix et Lamentin et le support logistique et financier du Lamentin : la gestion du courrier est assurée par l'ouvrier d'Etat sur les 2 sites. ADM/D met en avant des améliorations côté logistique avec le recours à des assistances ponctuelles, la mise en place de tickets GLPI et d'un système de réservations des véhicules de service. Les activités RH dont Pégase sont traitées par ADM/RH, la gestion financière par ADM/FI et le LOG de Desaix.

26. Remplacement du responsable logistique du Lamentin : accepté pour mobilité de printemps (demande d'ouverture en Cat. C et B).



27. Relayer auprès de la DRH la demande intersyndicale de création d'une formation spécialisée (FS) en 2024 : en cours, point à refaire dans la semaine avec la DG.

28. Adapter pour la Guadeloupe et la Guyane le mode opératoire relatif à la gestion des risques, sécurité, incendie, risque sismique : à effectuer au T2 2024.

Actions du 21/12/23 :

29. Elaboration d'un questionnaire pour recueillir les doléances des agents de la Martinique sur la relocalisation du Lamentin : à l'ordre du jour.

30. Réflexion à mener sur le déploiement d'un DATI au CM972 : pas d'avancée. Nous signalons l'existence d'une plateforme www.dati97.com joignable 24h/24.

31. Avis du médecin de prévention sur la pénibilité de la vacation en semi-permanent au CM973 : en cours.

32. Demander la modification de la classification du CM971 du statut de ERP à ERT : T2 2024.

33. Insonorisation salle de réunion du CM973 : PFA à faire au plus tard pour le 18 mars.

34. Achat d'aspivenin pour les trousseaux à pharmacie : en cours, fait en Guadeloupe.

35. Valider les PV des CHSCT des 13/04/22 et 18/10/22 : fait, clôturée.

4. Présentation du questionnaire à adresser aux agents et des fiches descriptives des 4 scénarios relatifs au devenir du site du Lamentin

Le directeur nous présente le projet de questionnaire contenant différentes questions (une dizaine), questionnaire qui sera soumis aux agents dans le respect de l'anonymat. Il s'adresse aussi bien aux agents de Desaix que du Lamentin.

Suite aux questions des organisations syndicales, le directeur nous précise que ce questionnaire n'est pas un référendum mais un élément d'analyse ayant une pondération au même titre que l'éco-responsabilité, le budget et les injonctions de l'Etat.

Il est décidé d'ajouter des commentaires libres à chaque question de type fermé. De plus, un texte d'accompagnement est proposé en séance pour bien préciser la portée du questionnaire. Une réunion de présentation par la direction est prévue mardi 12 mars au Lamentin.

Un vote a lieu sur la méthode d'écoute des agents comprenant les questionnaires, le texte d'accompagnement (par mail) et la tenue d'une réunion de présentation : 8 POUR.

5. Installation d'une antenne de la police nationale sur le toit du bâtiment principal de Desaix

DIRAG/DA présente le dossier qui a été validé par le conseiller de prévention de Météo-France et les spécialistes du sujet à MF. Il n'y aurait aucun impact sur la santé des agents.

Toutefois, l'ISST demande si le risque ionisant est bien pris en compte, auquel cas une réactualisation du document unique est nécessaire. Ce qui n'est pas sûr. L'Assistant de Prévention indique ne pas avoir été consulté pour ce dossier.

Pour finir, un vote est réglementairement nécessaire d'après l'ISST pour valider le dossier. Or, les organisations syndicales n'avaient pas été informées à l'avance de ce vote.

Du coup, après une suspension de séance et le refus de vote des organisations syndicales, la direction reporte le point à un prochain CSA exceptionnel qui se tiendra le 18/03/24, afin d'être en conformité avec la réglementation.



6. Requalification des postes informatiques et ajustement du TROED 2024 de la DIRAG

La Direction Générale a présenté lors du CSA-EP du 8 février 2024 un plan de requalification de certains postes informatiques, qui implique la requalification dans le corps des ITM des postes informatiques d'administrateurs systèmes qui, dans les derniers référentiels publics et sur le marché du travail, correspondent de plus en plus à des postes d'ingénieur. 62 postes sont concernés au sein de Météo-France.

Cela se traduit, pour la DIRAG, par la requalification Requalification de TSE en ITM de 8 postes d'administrateurs de système d'information. L'ensemble de l'effectif de DIRAG/TTI est donc concerné par cette revalorisation des postes.

La CFDT-Météo, ainsi que les autres organisations syndicales, approuvent cette requalification de l'ensemble des postes d'administrateurs informatiques de la DIRAG.

Le directeur indique que les primes de recouvrement (TSM occupant un poste d'ITM) s'effectueront à compter de la nouvelle affectation (lendemain du cycle de mobilité).

Sur le TROED, cela se traduit pour la division TTI par 9 postes d'ITM (TTI/D inclus) avec la répartition suivante : 3 à Desaix, 3 en Guadeloupe, 2 au Lamentin, 1 en Guyane.

Les agents devront postuler sur les postes requalifiés à un cycle de mobilité, ou être fléchés sur leurs postes hors campagne avec une date de bascule.

7. Organisation de DIRAG/TTI – Proposition de formalisation d'un poste TTI/DA

DIRAG/TTI/D nous présente l'organisation de la division et l'évolution dans le cadre de la requalification. Elle explique le rôle des deux chefs de pôle : au CM971, encadrant de 2 agents, et au CM973, agent non encadrant. Au Lamentin et Desaix, c'est TTI/D qui fait office de responsable de pôle.

De par le rôle du responsable de Guadeloupe et ses activités d'intérim réalisées en l'absence de TTI/D, il est proposé de formaliser ce poste en TTI/DA. C'est également une belle reconnaissance pour l'agent en question.

A la question d'un syndicat sur la pérennité du poste en Guadeloupe, le directeur indique qu'il y restera et que cela permettra d'offrir des opportunités d'évolution de carrière sur un poste à responsabilité dans ce département.

Vote : 8 POUR.

8. Plan annuel de prévention

25 actions figurent dans ce plan.

On ne va pas toutes les détailler ici ; elles comprennent des actions déjà identifiées par l'Assistant de Prévention, et celles séances de CSA dédiées à l'hygiène et sécurité de 2023.

On retrouve pêle-mêle la tenue des exercices tsunamis, séisme et incendie, les formations SST et extincteurs, les visites de site, les mises à jour du document unique, des actions de communication, et diverses actions de mises aux normes ou d'amélioration. Un gros travail.



9. Examen du registre SST

1 fiche au Lamentin concernant la présence de nuisibles. Problème non solutionné pour le moment. En attente de résultats suite aux nouveaux pièges mis en place.

10.Examen des accidents de services

Accident de Guadeloupe de 2023 toujours en attente d'analyse. Sinon RAS.

11. Bilan et suivi de la situation à CM971/PREVI

Le poste de PREVI/D est assuré par intérim depuis le 19/02 par un ex agent de l'équipe (J. Cottreau) qui a postulé au fil de l'eau. Le poste libéré dans l'équipe sera ouvert à la mobilité de printemps.

Il en découle un agent de moins dans le tour, avec en plus le départ en formation IT PRO prochainement d'un autre agent.

Une nouvelle collègue est prévue d'arriver le 8 juillet. En attendant, pour passer la période difficile, un appel à VMR externe a été fait (2 candidats avec accord hiérarchique) pour la période du 15/04 au 15/06. Un autre appel à VMR en interne cette fois, depuis DIRAG/PREVI a été effectué pour la période du 1^{er} au 15/04 (1 candidat).

A terme, le directeur rappelle que l'équipe sera armée à 9 agents pour un poste permanent. Il indique aussi que PREVI/D n'a pas vocation à rentrer dans le tour sauf nécessité absolue.

12. Bilan de la gestion budgétaire 2023

Ce point n'a pas été traité.

13. Budget 2024

Ce point n'a pas été traité.

14. Questions diverses et planning CSA

Questions de Solidaires-Météo

- *Situation actuelle à DIRAG/PREVI*

Une polémique a éclaté au sujet du stage au NHC : certains agents ont pris connaissance au détour d'une conversation du nom de l'agent sélectionné pour ce stage, récemment arrivé, alors que des candidats attendent depuis plusieurs années (cela concerne aussi le CM971). Une mauvaise communication est soulignée mais la décision n'est pas remise en cause.

Il est demandé plus de transparence.

Le directeur regrette que cela dégrade l'ambiance qui s'est quand même bien améliorée ces 12 derniers mois (grâce à l'augmentation de l'effectif et l'amélioration des conditions de travail). Il prend acte du problème de communication pour faire mieux à l'avenir. Il étudiera la possibilité d'envoyer 2 agents l'année prochaine à ce stage, selon le budget disponible.



- *Réouverture du poste PRS : quelle participation des collègues dans cette mise en place ? Quelle concertation avec les autres Centres de Guadeloupe et Guyane ?*

Le directeur informe qu'il n'y a rien de nouveau depuis le CSA de décembre. Une présentation avait été faite en réunion de service en Martinique mais pas aux autres centres. C'est prévu pour avril.

- *Travail de DIRAG/Prévi à distance : un cadrage devait être apporté à ce CSA*

Le directeur répond que ce n'est pas encore possible, des doutes sont à lever sur certains points, notamment TTI.

- *Bilan des agent-e-s DIRAG en services postés*

Au prochain CSA.

- *Demande d'information sur la commission d'enquête parlementaire*

En fin d'année dernière, DIRAG/D a été auditionné sur les risques majeurs outre-mer par une commission d'enquête parlementaire, qui a auditionné aussi la DG. Une déclinaison a été organisée par régions avec une table ronde des Antilles (sans la Guyane) la semaine dernière à laquelle DIRAG/D a participé avec d'autres organismes de gestion des risques (BRGM, IPGP, etc.).

- *Requalification des postes clim*

DIRAG/D va continuer de faire valoir les spécificités. Mais les 30 postes clim identifiés à MF comprennent ceux de la DIRAG. La nouvelle responsable de la DCSC sera sollicitée pour appuyer la demande. Il affirme que la promesse de rester de manière pérenne sur un poste non requalifié en tant qu'ITM est difficile à tenir. En revanche, rester en DIRAG sur un poste ITM d'un autre service, c'est faisable.

- *Nombre de jours CET stockés à la DIRAG*

CET : 72 ouverts sur 82 agents. CET historique : 114 jours, CET pérenne : 2058 jours. Desaix est en tête du nombre de jours cumulés, suivi par Lamentin, puis Guadeloupe et enfin Guyane.

- *Postes d'adjoints à la division OBS*

La concertation se poursuit. Une réunion de pôles a eu lieu en février. Les réflexions continuent au sujet de la création d'un poste supplémentaire en Guyane et la formalisation d'un adjoint. Difficultés pour ce dernier point : les postes sont non requalifiés et il y a une réticence pour la création d'un DA à effectif constant.

Programmation des prochains CSA 2024 :

CSA n°2 : 13 juin / repli 17 juin

CSA n°3 : 23 septembre / repli 7 octobre

CSA n°4 : 2 décembre / repli 12 décembre

Formations membres CSA en Martinique (Lamentin)

3 au 7 juin : 6 candidats pour l'instant.

CSA exceptionnel pour le point 5 de l'ordre du jour : 18 mars.